



Le mot du Président

Après 6 ans d'existence, il s'avère que les URPS sont encore méconnues des Professionnels de Santé Libéraux (quelle que soit la profession, d'ailleurs !!!) Pourtant elles sont une partie prenante essentielle dans l'organisation de l'offre de santé régionale.

Depuis Juillet 2016, suite aux dernières élections, **une nouvelle équipe de 24 membres élus a été constituée** et représente tous les départements de la nouvelle grande région (là où il y avait carence, des infirmiers ont été nommés pour nous seconder)

La loi imposant que le siège de l'URPS réside dans la ville de l'ARS, il nous fallait éviter que nos confrères arvernes se sentent phagocytés. Nous avons résolu le problème en installant le secrétariat administratif à Clermont Ferrand, les nouveaux outils de communication numériques facilitant grandement les échanges.

Nos élections ayant été repoussées, cette nouvelle mandature ne durera que 4 ans et demi. Un semestre de plus aurait été le bienvenu, vu les travaux qui se mettent en place pour améliorer vos conditions d'exercice.

À Clermont, **l'expérimentation ONC'IDEC** se poursuit gérée magistralement par Philippe Rey (Nouveau Vice-Président).

À Lyon, **l'Association « Infirmiers-Eclaireurs »** issue de notre première mandature a vu le jour officiellement le 2 Avril 2017 et vous permet si vous y adhérez de participer dans votre quotidien professionnel à une veille sanitaire régionale.

Votre URPS s'engage dans tous les travaux et réunions organisés par l'ARS, l'expérimentation PAERPA à Roanne, Pascaline en Rhône-Alpes où nous participons à l'extension du **carnet de vaccination électronique et du RSPS** (Réseau Social des Professionnels de Santé).

Nous sommes aussi acteurs prioritaires et vigilants du projet **GEOD** (Guichet unique en construction par l'HAD et l'ANAP).

L'URPS des IDE ARA s'est lancée dans un projet qui permettra de rendre l'Infirmier libéral plus visible devant les parcours de soins organisés par la nouvelle loi de Santé. Nous en ferons la communication quand il sera abouti.

Nous avons aussi engagé des travaux avec les plateaux techniques afin d'améliorer la prise en charge du retour précoce à domicile après chirurgie (La période Test débutera à l'automne).

De plus, **nous avons obtenu la présidence de l'AURA** (Association de 7 URPS : Chirugiens-Dentistes, Masseurs Kinésithérapeutes, Pédicures, Podologues, Sages-Femmes, Orthophonistes, Orthoptistes et Infirmiers) qui nous permet d'organiser des missions de prévention en interpro et de promouvoir l'exercice libéral.

La tâche est rude mais nous nous emploierons à la réussir !

Lucien BARAZA
Président

Votre news letter
et en Bonus !
+1 flyer Bucco-dentaire
+ 1 flyer Contention

SOMMAIRE

L'URPS des Infirmiers a pris la présidence de l'AURA.

P2

Politique générale de la nouvelle équipe pour 2016 / 2020

P3



Infirmiers Éclaireurs et ONC'IDEC.

P4

VEILLE JURIDIQUE ET DOCUMENTAIRE

P5

LA MAISON RÉGIONALE PROFESSIONNELS SANTÉ LIBÉRAUX à votre service !

P6



Votre Facebook :
urps infirmiers libéraux auvergne rhône alpes

Le flash code de notre site !



Point de vue ! du Vice-Président



Faire plus, Faire mieux, Faire efficace !

Chère consœur, cher confrère,

La donne de la représentativité syndicale des infirmiers libéraux a changé au sein des URPS. Nous n'échappons pas aux nouvelles organisations territoriales, la loi nous impose la grande région Auvergne Rhône-Alpes. Nouvelles élections.

Au cours de ces cinq dernières années, l'URPS Infirmiers Auvergne avait conquis sa place et sa crédibilité, à force de contribution, de proposition, de projets, mais aussi d'opposition. Cette nouvelle instance URPS aurait pu être un alibi, financée par les contributions des infirmiers libéraux pour cautionner les politiques de la santé publique auxquelles ils n'avaient jamais pu contribuer. Ce ne fut pas le cas.

Élu Vice-Président de notre nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, c'est avec détermination et le même état d'esprit, malgré nos 6 mois de retard de mis en place avec les autres URPS des professions de santé, (élections repoussées par des calculs électoraux d'un syndicat) que je commence ce mandat.

FAIRE plus. **FAIRE** mieux. **FAIRE** efficace. **FAIRE** pour vous rendre visibles aux yeux des institutions. **FAIRE** pour accompagner les réformes nécessaires à notre profession, **FAIRE** pour participer à l'organisation territoriale des soins et de la santé. **FAIRE** pour être vigilants et cohérents sur notre avenir.

C'est en ce sens que l'ensemble du bureau a rédigé **la politique générale de l'URPS du mandat à venir**.

Je vous invite donc tous à vous rapprocher de votre URPS et de saisir les outils qui seront proposés. Tout notre savoir-faire infirmier sera concerné, la coordination au lit du malade, la Consultation Infirmière, la veille sanitaire infirmière, le recueil d'informations de santé et le partage de celles-ci au moyen de systèmes d'informations partagés tels que Mon SISRA, La chirurgie ambulatoire, ...

Les institutions souhaitent instaurer une médecine basée sur des parcours de soins et les infirmiers doivent y être pleinement associés car nous sommes les derniers professionnels de santé à assurer la continuité et la permanence des soins H24, 365 jours par an. Nous devons impérativement être identifiés comme opérateurs des systèmes de communication et de coordination des parcours de patient qui voient le jour et se positionner comme infirmier référent de famille pour ne pas être les subordonnés de ceux qui seront en capacité de les utiliser. (HAD, SSIAD, PTA, ...).

Philippe REY
Vice-Président

Information



Depuis juillet 2016, l'URPS des Infirmiers a pris la présidence de l'AURA.

*L'AURA, association de 7 URPS,
est avant tout un outil pour mutualiser les moyens.*

Il nous a permis d'acquérir des locaux importants dans le quartier de la Confluence à Lyon et de créer ainsi la première Maison Régionale des Professionnels de Santé Libéraux (**MRPSL**).

L'AURA favorise l'inter pro en défendant le modèle libéral (conférence sur sécurité dans les cabinets en février 2017) et organise des travaux communs sur des thèmes de prévention

Ci-joint un **triptyque sur la prévention bucco-dentaire** au premier et dernier âge de la vie réalisé par les URPS Chirurgiens-dentistes, Orthophonistes et Infirmiers.

Mais l'AURA est aussi par sa diversité une force politique indéniable auprès des institutionnels qui s'affirme en contre-pouvoir.

Depuis Janvier, l'AURA s'est confirmé comme défenseur des Professionnels de Santé libéraux du Grand Lyon contre la municipalité qui voulait imposer un abonnement payant pour le stationnement en visite. (L'AURA a organisé une inter pro avec les syndicats MG France, la FMF et le SIBL).

De plus en plus, l'AURA est reconnue par l'ARS comme une entité pluri professionnelle incontournable
L'AURA organisera chaque année un évènement pour les professions de santé libérales.

Cette année, mi-octobre, nous vous convions à un forum des associations.

Lucien BARAZA
Président de l'AURA

Si vous êtes une association et que vous voulez partager votre expérience, vous pouvez contacter :

Ornella d'Agostino :
or.dagostino@gmail.com
Nathalie Chalard :
secretariat-administratif@urps-inf-aura.fr
Florence Therond :
florence.therond@urps-cd-ara.fr
Fama Diop :
fama.diop@mrpsl.fr

Une nouvelle équipe !






De gauche à droite :

Philippe REY, Vice-président, André HARICHE, Trésorier, Catherine JAMET, Trésorière adjointe, Lucien BARAZA, Président, Louise RUIZ, Secrétaire Générale Adjointe, Georges CHAMBON, Secrétaire Général.

Une équipe qui s'engage !

NOTRE POLITIQUE GÉNÉRALE 2016 / 2020

-  Promouvoir de façon effective et objective la discipline infirmière en exercice libéral et accompagner de manière structurelle le virage ambulatoire,
-  Promouvoir la visibilité de la plus-value de l'infirmier tout au long du parcours de santé du patient,
-  Promouvoir la singularité infirmière dont les compétences sont à la fois de diagnostiquer et traiter les problèmes sanitaires et/ou sociales.

L'objectif est préventif et curatif.




Il s'inscrit dans les 4 niveaux de prévention de la santé publique.

Pour y répondre et en s'appuyant sur les nouveaux modèles économiques.



LES AUTRES ÉLUS

BARRAL CORTINOVIS Josette (26), BAYLE Stéphane (38), BERTRAND Cécile (43), BOIXADOS Didier (74), BOURSEAUD Corinne (63), BRETON MEUDIC Pascale (07), DESJEUX Laurence (69), GARDETTE Sylvie (01), GRANGIER Jean-Pierre (69), JADOT QUINTON Magalie (38), JAUER Anne (42), LEPEE Grégory (63), PALME Andrée (07), REA Marie-Christine (69), SANCHEZ MARTIN Juliana (73), SAZGAR Parvaneh (63), SERANGE Eric (63), TRANCHIDA Antoinette (38)



Nous proposons :

-  Un accès aux soins infirmiers ambulatoires ouvert à toute la population et dans tous les territoires de la région,
-  Le maintien des cabinets infirmiers dans les déserts médicaux,
-  Des soins de qualité et sécurisés, adaptés aux besoins de la population.
 - La garantie de l'équité de l'accès aux soins infirmiers quel que soit le lieu de résidence
 - La continuité et la permanence des soins.

Nous mettons en place des pratiques infirmières destinées à :

-  Sécuriser la médecine et la chirurgie ambulatoire,
-  Réguler le retour à domicile.

Nous structurons la première veille infirmière pour :

-  Recenser et identifier les problèmes morbides et évitables,
-  Penser les projets futurs.

Nous développons les outils de traçabilité des suivis cliniques.



Infirmiers éclairateurs

Depuis 2 ans, l'URPS Rhône Alpes est chef de projet pour la mise en œuvre d'une veille sanitaire infirmière.

C'est une association loi 1901 dont le siège social est à Lyon.

Elle se compose d'un réseau d'infirmiers libéraux éclairateurs installés et en activité en Auvergne Rhône Alpes.

Ces infirmiers éclairateurs remontent des événements morbides et/ou mortels qu'ils observent lors de leurs visites. Ces signalements sont anonymes et concentrés sur la plateforme dédiée.

Un comité scientifique Infirmier, analysera ces données, dégagera des pistes de réflexions et pourra alerter les pouvoirs publics afin de proposer des actions de santé publique.

L'application est disponible depuis le 2 avril 2017

Chaque infirmier peut se doter d'une application mobile pour les signalements en s'inscrivant sur : www.infirmiers-eclaireurs.fr

Louise RUIZ,

Secrétaire Générale Adjointe
Spécialiste clinique, Epidémiologiste

COMMUNICATION

Un flyer pour mieux comprendre les différentes contentions

QUELLE CONTENTION ET A QUEL MOMENT ?

Nous savons que la contention veineuse est importante dans la prévention des troubles veineux mais aussi dans la prise en charge des ulcères d'origine veineuse. Il existe plusieurs types de contention : bas, chaussettes, collants, bandes monocouches, bandes multicouches.

Comment choisir la bonne contention ?

Que peut-on prescrire ?

Quelles sont les contre-indications ?

Nous avons créé une fiche récapitulative pour vous aider à choisir la bonne contention au bon moment.

Catherine JAMET

Trésorière Adjointe

D.U. Plaies et Cicatrisation, formatrice Plaies et Cicatrisation

Dossier

Expérimentation
ONC IDEC
Dispositif infirmier de coordination en cancérologie

INFIRMIÈRES LIBÉRALES COORDINATRICES EN ONCOLOGIE



Il s'agit d'un projet expérimental, mis en place en mai 2015, qui fait suite à un appel à projet de la DGOS dans le cadre du plan cancer 3, pour une période de 4 ans. Cette expérimentation entre dans sa 3^{ème} année.

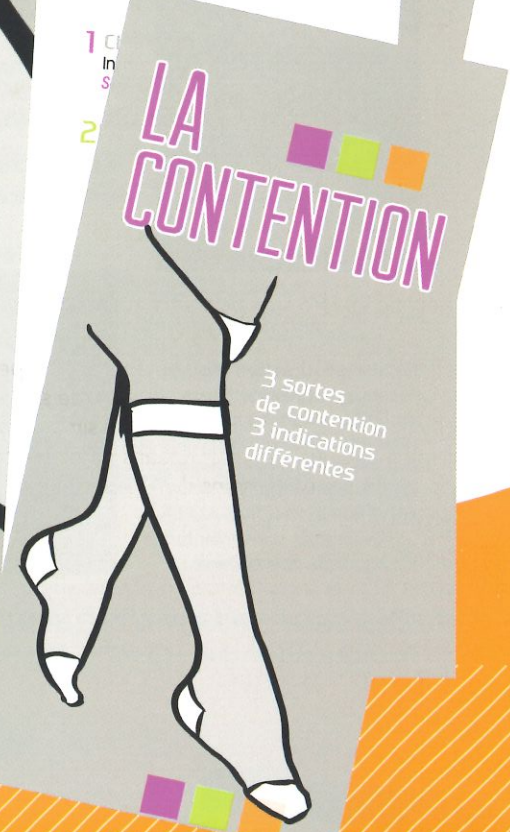
L'objectif prioritaire de la démarche est la coordination des professionnels libéraux de 1^{er} recours avec les professionnels hospitaliers, afin de garantir aux patients une fluidité de prise en charge au cours des phases – à la fois hospitalière et de ville – de leur parcours. Les infirmiers IDEC assurent une permanence téléphonique afin de prendre en charge des patients dans des situations complexes à la fois en terme médical et psycho-social au détour de leur sortie d'hospitalisation.

L'infirmier(e) coordinateur (trice) est présent(e) et joignable au cours de sa permanence **tous les jours de la semaine, week-end et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00** pour les patients inclus et les professionnels de santé qui s'occupent de lui.

Philippe REY

Vice-Président, Chef de Projet

3 sortes de contention
3 indications différentes



News

GEOD

le guichet unique de Soins Et Santé :



VEILLE JURIDIQUE ET DOCUMENTAIRE

Au sein de notre URPS, un groupe d'experts d'une veille juridique et documentaire se met en place à partir du mois de juin, pour élaborer tous les deux mois une news letter numérique.

Le groupe est composé de :

Parvaneh SAZGAR (référente), Magalie JADOT-QUINTON, Juliana SANCHEZ-MARTIN, Grégory LEPEE.

les infirmières ne sont pas seulement un faire-valoir.

Soins et Santé (HAD) a convié les URPS, fin 2016, à participer à la construction d'un guichet unique, pour répondre à la demande croissante des soins de suite (complexes) à domicile.

La première réunion nous a mis devant le fait accompli d'un logiciel déjà conçu depuis plus d'1 an en partenariat avec l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux) sous l'œil bienveillant de l'ARS.

L'arborescence de l'algorithme élaboré par Soins et Santé ne propose que 2 choix de retour à domicile pour le patient : l'HAD ou le SSIAD.

Soins Et Santé nous affirme pourtant que nous sommes les partenaires privilégiés.

Or l'option IDEL n'est même pas évoquée ...

Cherche-t-on seulement une validation URPS pour être éligible au financement ARS ?

La qualité, la souplesse, la réactivité, l'amplitude horaire et la couverture territoriale de la proposition infirmière n'est plus à prouver : le Centre Léon Bérard l'a compris depuis + de 20 ans !!!

Il ne tient qu'à GEOD de proposer un partenariat réel aux infirmiers libéraux en leur attribuant la place qu'ils occupent en réalité au sein de l'offre de soins.

Affaire à suivre ...

Georges CHAMBON
Secrétaire Général



Application smartphone : une nouvelle offre de soins ?

L'année 2016 a vu apparaître diverses applications smartphone :

Medica-Lib, Libheros.

Libheros nous a présenté son application, pertinente et de qualité :

Elle propose de couvrir la demande de soins venant d'une structure hospitalière, d'un praticien de ville ainsi que du simple particulier

L'infirmier voulant s'inscrire dans ce parcours devra s'acquitter de la modique somme de 39 € par mois, et les directions de soins des établissements de plusieurs milliers d'Euros

Cet état de fait nous amène à nous poser les questions suivantes :

Sommes-nous devenus si individualistes et vénaux au point de payer un intermédiaire pour obtenir de l'activité, alors que certains d'entre nous ne s'acquittent (en se pinçant le nez) d'une adhésion syndicale que pour se sortir d'un naufrage annoncé par les organismes payeurs ?

N'est-il pas temps d'organiser nous-mêmes cette offre de soins, sans intermédiaire, et la proposer à notre manière à la population et aux directions de soins ?

Les infirmiers libéraux en ont la compétence !

Georges CHAMBON
Secrétaire Général





UN SITE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

La Maison Régionale des Professionnels de Santé Libéraux (MRPSL) est un lieu situé au 1^{er} étage du bâtiment NISHI dans le nouvel ensemble HIKARI construit à LYON-CONFLUENCE par l'architecte japonais Kengo Kuma.

Cet ensemble constitue le premier îlot mixte à énergie positive en Europe. La MRPSL est née de l'initiative de sept Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS), celles des Chirurgiens-Dentistes, des Infirmiers, des Kinésithérapeutes, des Orthophonistes, des Orthoptistes, des Pédiatres-Podologues et des Sages-Femmes. Elle est unique en France et a vocation à devenir le point d'ancrage des Professionnels de Santé de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

POUR VOUS UN SITE HIGH-TECH !

Une salle de conférence conviviale et high-tech de 150 m² est proposée. Prévus jusqu'à cent personnes, elle est ouverte à la location pour tous les professionnels de santé, organismes de formation continue, réseaux de soins et usagers de la santé et toutes les institutions autour de la santé, de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

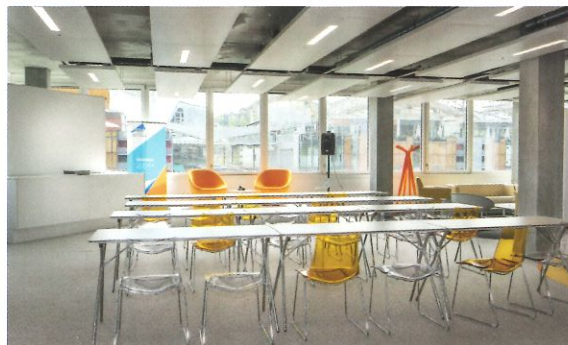
Elle possède tout l'équipement ultra moderne que l'on peut attendre de cette catégorie de prestation :



Pour plus d'informations
contacter :

Fama DIOP
+33 (0)4 27 89 57 85
+ 33 (0)6 33 22 64 53
contact@mrpsl.fr

- Vidéo projecteur, paper board, pupitre conférence, micros sans fil...
- Kit séminariste : papier, stylos, bouteille d'eau...
- Restauration : Petit déjeuner d'accueil, pauses, plateaux-repas, buffet...
- Service haut de gamme : Mise à disposition d'une hôtesse pour la journée
- Service administratif : exemple, la préparation des dossiers de formation...



Suite à la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, les URPS Infirmiers des deux régions ont fusionnées le 4 juillet 2016 pour devenir l'URPS INFIRMIERS AUVERGNE RHONE-ALPES. Les deux sites sont maintenus et organisés comme suit :



SECRETARIAT

Le secrétariat administratif est assuré par **Nathalie CHALARD**, à temps complet sur le site de Clermont Ferrand.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

La permanence téléphonique est assurée au **04 73 91 08 68** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Courriel : contact@urps-inf-aura.fr

Site Internet : auvergne.infirmiers-urps.org

Siège social : HIKARI CONFLUENCE - 21 quai Antoine Riboud - 69002 - LYON

Antenne Auvergne : CENTRE D'AFFAIRES AUVERGNE - 15 rue du Pré la Reine - 63100 - CLERMONT-FERRAND



Membres du comité de rédaction : Catherine, Georges, Lucien, Philippe - Correcteurs : Louise, André.
Mise en page Conception l'Agence SoGood ID ! F.GROSJUIERE - Imprimé en juin 2017
Edition professionnelle et gratuite. N°ISSN en cours.